

578
3375
1999

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE
POUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE EN AFRIQUE SUB - SAHARIENNE
(PNUD - RAF /95/009) CELLULE NATIONALE**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CELLULE NATIONALE
AVEC LES EVALUATEURS DU PNUD/UNOPS**

INTRODUCTION

Le 28 Octobre 1999 s'est tenue à Dakar dans les locaux du CONGAD, une réunion regroupant les membres de la Cellule Nationale et les évaluateurs du programme RAF /95/009 commis par UNOPS.

La liste des présents à cette réunion est jointe en annexe.

Un seul point figurait à l'ordre du jour à savoir: l'évaluation à mi - parcours du programme .

La réunion était présidée par Mr Malamine SAVANE secrétaire exécutif du CONGAD (institution hôte du programme)

En introduction Mr SAVANE a souhaité la bienvenue aux évaluateurs et formulé des vœux de pleins succès aux travaux.

DEROULEMENT DE LA REUNION

Après la séance de présentation, les participants sont rentrés dans le vif du sujet. Au paravant, les évaluateurs ont précisé les objectifs de cette évaluation technique lesquels se résument comme suit :

- Rendre compte de la mise en œuvre du programme (démarrage, fonctionnement, résultats etc...)
- Faire des recommandations sur la suite à donner à ce programme

Pour ce faire, il est prévu dans leur agenda, de rencontrer les différentes parties prenantes du programme dont la Cellule Nationale. Par ailleurs, ils ont précisé que la mission s'effectuera par sondage dans cinq pays sur les quinze que compte le programme.

Dans la recherche de l'information, les évaluateurs ont posé des séries de questions aux membres de la cellule. Ceux - ci ont répondu en apportant les clarifications nécessaires et en précisant les positions de la cellule nationale.

Les débats ont gravité autour des points ci -après:

1 - QUESTIONS LIMINAIRES

1 - 1 LISTE DES MEMBRES .

La liste des membres de la Cellule Nationale a fait l'objet de commentaires, notamment sur son effectif réel. Ainsi les évaluateurs ont recommandé à la cellule de préciser les modalités de représentation de ses acteurs et d'arrêter une liste définitive qui sera transmise prochainement à l'ensemble de ses partenaires.

1 - 2 FINANCEMENT DU PROGRAMME ANNUEL

- Le programme d'activité annuel de la cellule a été élaboré sur la base d'un montant global de financement de 90.000 \$ promis par le PNUD. Le montant effectivement encaissé à ce jour s'élève à 50.000 \$, d'où un gap de 40.000 \$ que la cellule attend toujours le déblocage.
- La Cellule Nationale ne dispose pour l'instant, d'aucune autre source de financement. Cependant, il est prévu de procéder plus tard, à des levées de fonds auprès de partenaires potentiels.
- Sur la base du montant encaissé susmentionné, le programme prioritaire retenu par la cellule sera mis en œuvre, dans la période allant de Octobre 1999 à Janvier 2000. Il comprend les activités ci - après :

- La restitution de l'étude du CODESRIA sur l'état des lieux de la pauvreté au Sénégal, entre le 20 et le 30 Octobre 1999.
- L'atelier national d'information et de renforcement des ONG et associations à la base, entre le 20 Novembre et le 10 Décembre 1999.
- L'étude sur le mouvement associatif entre le 1^{er} Décembre et le 31 Janvier 2000.
- L'atelier de sensibilisation des décideurs qui se tiendra dans la dernière semaine de Janvier 2000.

Il convient de préciser que l'étude sur le mouvement associatif concerne en fait l'ensemble des acteurs de la société civile. Les termes de référence de l'étude seront assez explicites sur tous ces aspects.

A la question de savoir s'il n'existait pas déjà au Sénégal, des études réalisées sur ce sujet, la cellule a précisé que les travaux recensés dans ce domaine sont parcellaires et ne traitent pas de manière spécifique des aspects ayant trait à la Société Civile.

Les évaluateurs ont noté au passage la faiblesse du budget de 3.000.000 F CFA alloué à cette activité

Cette intégration de l'hôte de la cellule d'analyse du CODESRIA dans la cellule nationale n'altère nullement sa faculté de soumissionner aux appels d'offres au même titre que toute autre personne physique ou morale appartenant ou pas à la cellule nationale.

Cette intégration ne remet pas en cause non plus, les liens privilégiés de collaboration qui existent entre le CODESRIA, la SAFEFOD et la cellule d'analyse.

Le but visé par l'intégration c'est de créer une synergie entre la SAFEFOD et la cellule nationale.

En définitive, le nouveau secrétariat sous régional à mettre en place sera désormais constitué par ENDA, FRAO et CODESRIA. Il devra être beaucoup plus opérationnel. La coordination sera assurée par les trois institutions suivant un système rotatif.

- La partie la plus importante des études au niveau national sera identifiée et commanditée par la Cellule Nationale. Les études seront effectuées conformément à ses procédures. Elle seront réalisées soit par des membres de la Cellule Nationale soit par des personnes ressources ou des cabinets d'étude externes
- Au niveau sous - régional les travaux seront identifiés et commandités par ENDA, FRAO et CODESRIA, chacun dans le domaine qui le concerne. Chaque entité utilisera ses procédures, de l'identification des besoins à l'exécution des travaux. Dans tous les cas, les Cellules Nationales seront les principaux bénéficiaires de ces études. Elles doivent donc être impliquées suivant une approche participative.
- ENDA, FRAO et CODESRIA doivent jouer un rôle d'animateur de leur commission respective au sein de la Cellule Nationale, à savoir la sensibilisation et la formation des décideurs, l'échange et l'observatoire des tendances.
- sur le plan sous - régional créer les conditions de convergences entre les différents pôles du programme.
- La coordination régionale doit être renforcée, notamment par la création d'un comité scientifique.
- Enfin, les évaluateurs ont réitéré leur recommandation allant dans le sens de la mise sur pied d'un projet pilote de 2 ans avec cinq pays au lieu de quinze, à compter de Juillet 2000.

3 - PERENNISATION DU PROGRAMME

- Le schéma institutionnel dans sa forme actuelle se traduit par une cellule nationale qui fonctionne sans existence juridique. Cette difficulté est contournée par la couverture institutionnelle du CONGAD.

Les évaluateurs ont invité la cellule à approfondir la réflexion sur cette question de fonds car si en fin de compte, l'évaluation recommande la prorogation du programme, il ya de fortes chances que cela soit lié à un changement du cadre institutionnel.

ANNEXE

Régional

**Coordination
Régionale**

Sous
Régional

ENDA

FRAO

CODESRIA

National

Cellule Nationale

**ORGANIGRAMME DU PROGRAMME RAF/95/009
PROPOSÉ PAR LES EVALUATEURS DE UNOPS**